

Nombre de conseillers en exercice..... 29  
Nombre de conseillers présents ..... 26  
Nombre de votants..... 29

**Délibération n° 2022-14**

Nomenclature : 8.2

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de MARSANNAY-LA-CÔTE, légalement convoqué par M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

**Date de la convocation** : le 5 avril 2022

**Étaient présents** :

- M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire ;
- Mmes Isabelle ALIBERT COLLOTTE, Julie BARNET, Sylvie BOUYSSOU, Corinne BUGAUT-MITTOU, Catherine CAZIN, Annick COURTOIS, Nathalie GAY, Marie GILLARD-HUGUENOT, Elsa GOUBALI, Sophie LAGNIER, Véronique LE GRAND, Catherine PAGEAUX, Maryse PATAILLE, Corinne PIOMBINO ;
- MM. David COLIN, Sébastien COUETTE, Emmanuel DUFOUR, Laurent FEBVAY, Frédéric FICHET, Jacqy GOUBET, Jean-François GUINOT, Éric GUYARD, Dominique MARTIN, Florent ROYER, Jean-Paul TRIMOULINARD.

**Étaient absents et excusés** :

- Mme Khadija MARZAQ, Nicole VERPEAUX,
- M. Gérald BOUTET.

**Pouvoirs** :

- Mme Khadija MARZAQ à Mme Catherine PAGEAUX ;
- Mme Nicole VERPEAUX à Mme Corinne PIOMBINO ;
- M. Gérald BOUTET à Mme Nathalie GAY.

La séance ouverte, Mmes Véronique LE GRAND et Nathalie GAY ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaires de séance.

### **VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES POPULATIONS D'UKRAINE VIA LE DISPOSITIF « FONDS D'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES » (FACECO)**

La guerre déclarée à l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, a eu de graves conséquences sur la population civile ukrainienne. Dans ce contexte, les élans de solidarité se multiplient dans la société française.

Les habitants de Marsannay-la-Côte ont tout naturellement souhaité participer à ce soutien au peuple ukrainien. Ainsi, la ville de Marsannay-la-Côte s'est mobilisée en ouvrant un centre de collecte de produits de première nécessité et d'hygiène au centre social Bachelard.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche, et comme évoqué lors du conseil Municipal du 8 mars 2022, la municipalité souhaite apporter un soutien financier à l'Ukraine via le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

Ce fond, créé en 2013, est un fonds de concours géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ce fonds permet aux collectivités, quelle que soit leur taille, d'apporter une contribution financière qui est ensuite mutualisée au sein d'un fonds géré par les équipes spécialisées du centre de crise et de soutien du ministère, pour financer des opérations humanitaires d'urgence pour répondre aux besoins des victimes du conflit.

Afin de s'inscrire dans une démarche de solidarité, la commune propose d'allouer une subvention exceptionnelle en soutien aux victimes de la crise à hauteur de 5 400 €, calculé sur la base d'un euro par habitant.

Vu l'avis favorable de la commission « finances » réunie le 28 mars 2022.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :**

- ⇒ **d'apporter un soutien financier à l'Ukraine par une subvention exceptionnelle de 5 400 € (cinq mille quatre cent euros) via le FACECO.**
- ⇒ **de réaliser les démarches nécessaires auprès de la trésorerie et de tous organismes compétents sur le dossier.**
- ⇒ **d'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette affaire.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre,  
À Marsannay-la-Côte, le 12 avril 2022



Le Maire,

Jean-Michel VERPILLOT